



association de gérontologie du 11^e



Inscription à l'atelier QI GONG

Paris, août 2019

Notre association, l'AG11, a un caractère désintéressé, elle est sans but lucratif.

Elle développe des projets en vue de « l'amélioration de la santé des personnes âgées, de leur bien-être social et de la préservation de leur autonomie... », comme il est précisé dans ses statuts.

Ainsi ont été créés les ateliers de prévention.

Depuis 2018, et pour 3 années, les ateliers de l'AG11 bénéficient du soutien de la Ville de Paris, de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé, DASES Paris).

Si vous choisissez d'adhérer à notre association, la cotisation est de 22 € en 2019.

C'est l'association qui recrute les animateurs de ces ateliers, recherche des lieux où peuvent se dérouler les activités en toute sécurité, finance le matériel nécessaire et l'assurance.

L'atelier de Qi Gong débutera :

- le mardi 17 septembre 2019 au club Roquette pour les cours de 10 h à 11 h
- le mardi 17 septembre 2019 au club Roquette pour les cours de 11 h à 12 h
- le jeudi 19 septembre 2019 au club Roquette pour le cours de 11 h à 12h
- le jeudi 19 septembre au club Beauharnais pour les cours de 9 h 45 à 10 h 45.

Svetlana KATEREOU, professeure diplômée de l'école « Les temps du corps » assure l'animation des cours de Qi Gong.

• *Tarifs des ateliers pour les adhérents à l'AG11*

- 65 € par trimestre pour 1 heure de cours par semaine,
- 130 € par trimestre pour 2 heures de cours par semaine.

• *Tarifs des ateliers pour les non-adhérents à l'AG11*

- 85 € par trimestre pour 1 heure de cours par semaine,
- 170 € par trimestre pour 2 heures de cours par semaine.

Ces sommes sont payables par chèques à l'ordre de l'AG11, à remettre à la professeure en début de trimestre.

Pour ceux qui adhèrent à l'AG11 deux chèques doivent être rédigés :

1. celui d'adhésion à l'AG11 pour l'année civile (22 € en 2019),
2. celui d'inscription trimestrielle aux ateliers.

Lors de votre inscription, vous devez impérativement fournir un certificat médical précisant votre aptitude à pratiquer les exercices des ateliers auxquels vous souhaitez participer.

Noël CORBIN, président de l'AG11

Merci de remplir le bulletin d'inscription joint à ce courrier et de le remettre à la professeure avec votre règlement.

Bulletin d'inscription à l'atelier QI GONG

Vous devez joindre vos chèques et votre certificat médical d'aptitude.

Nom et prénom

Adresse.....

Numéro de téléphone pour vous contacter.....

Adresse mail.....

Date de naissance.....

Personne à prévenir en cas d'urgence

Numéro de téléphone de la personne à prévenir.....

Avez-vous payé votre adhésion à l'AG11 en 2019 ? OUI NON

Jour et date de l'atelier auquel vous vous inscrivez, après accord du professeur (cocher la case).

- mardi au club Roquette de 10 h à 11 h
- mardi au club Roquette de 11 h à 12 h
- jeudi au club Roquette de 11 h à 12 h
- jeudi au club Beauharnais de 9 h 45 à 10 h 45